

---

## COMMUNIQUÉ

**Source :** Fonds de revenu Supremex

**Contact :** Stéphane Lavigne, CA  
Vice-président et chef de la direction financière  
(514) 595-0555

---

### FONDS DE REVENU SUPREMEX : RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2007

- À ne pas diffuser aux États-Unis ou sur les fils de presse des États-Unis -

**Montréal (Québec), le 9 mai 2007** – Le Fonds de revenu Supremex (« le Fonds »), le plus grand fournisseur canadien d'enveloppes standards et sur mesure (TSX : SXP.UN), a annoncé aujourd'hui ses résultats du premier trimestre terminé le 31 mars 2007.

Les données financières suivantes comprennent les résultats du Fonds couvrant la période de trois mois terminée le 31 mars 2007 et la journée du 31 mars 2006 ainsi que les résultats des activités acquises pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 mars 2006.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, le Fonds a généré des produits d'exploitation de 47,7 millions \$ comparativement à 49,5 millions \$ un an plus tôt, soit une diminution de 1,8 million \$ ou 3,6 %. Cette baisse est principalement attribuable aux produits d'exploitation réalisés au Canada, lesquels ont diminué de 1,6 million \$ ou 3,8 %, passant de 42,5 millions \$ à 40,9 millions \$. Les produits d'exploitations réalisés aux États-Unis se sont élevés à 7,0 millions \$ par rapport à 6,8 millions \$ un an plus tôt. La diminution des produits d'exploitation au Canada est attribuable à la baisse du volume de vente, principalement dans le marché des revendeurs et dans le publipostage, laquelle a été atténuée par l'augmentation du prix de vente moyen suite à la hausse du prix des matières premières refacturée aux clients.

Le BAIIA du trimestre s'est élevé à 11,3 millions \$ par rapport à un BAIIA rajusté de 11,9 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2006, soit une baisse de 0,6 million \$ ou 5,0 %. Au cours du premier trimestre 2007, le Fonds a encouru des frais non récurrents liés au rachat potentiel des unités de Cenveo, lequel n'a pas été complété, ainsi que des frais additionnels reliés au statut de société ouverte par rapport au premier trimestre 2006. Ces frais sont évalués à 300 000 \$.

Au premier trimestre, l'encaisse distribuable s'est élevée à 9,5 millions \$ ou 0,3038 \$ par part. Le ratio de distribution du Fonds, soit les fonds distribués en pourcentage des fonds générés aux fins de distribution, s'est établi à 94,6 % comparativement au ratio de distribution visé de 90 %. La hausse du ratio de distribution comparativement au niveau visé est attribuable à la baisse du BAIIA généré au cours du trimestre et à un niveau plus élevé d'investissements en capital de maintien qui, de par leur nature, varient d'un trimestre à l'autre.

« Le début de 2007 pose plusieurs défis : le marché est plutôt calme et nous faisons face à une augmentation de la compétition, notamment dans le marché de la revente en raison des importations américaines. De plus, nos activités de publipostage, lesquelles varient au cours de l'année, ont bénéficié l'an dernier de commandes qui n'ont pas été renouvelées cette année. Bien que la performance du premier trimestre n'ait pas été très forte, il convient de souligner qu'au terme d'une période complète de 12 mois depuis notre premier appel public à l'épargne, nous affichons un ratio de distribution de 86,9 %, » a déclaré Gilles Cyr, président et chef de la direction du Fonds.

### **Appel conférence**

Un appel conférence diffusant les résultats du premier trimestre sera transmis sur les sites <http://supremex.com> et <http://events.onlinebroadcasting.com/supremex/051007/index.php?l=fr> à 11h30, heure de l'Est, le 10 mai 2007 et il sera disponible subséquemment sur ces sites Internet.

### **Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs liés au rendement futur du Fonds. Ces énoncés sont fondés sur nos hypothèses, attentes et estimations actuelles à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, de la performance et des opportunités futurs de Supremex. L'information prospective qui figure dans le présent communiqué est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible du Fonds à la date des présentes. Les énoncés prospectifs, sont assujettis à certains risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient différer de manière importante de ces conclusions, prévisions ou projections énoncées dans cette information prospective. Les risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2006 et, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Le Fonds n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement à moins d'y être tenu selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Pour obtenir plus de détails, veuillez vous référer aux états financiers ci-joints. Les états financiers ainsi que le rapport de gestion sont disponibles sur les sites <http://www.sedar.com> et <http://supremex.com>.

### **Mesures non conformes aux PCGR**

Le BAIIA désigne le bénéfice découlant des activités poursuivies avant frais de financement nets, impôts sur les bénéfices, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels, de la rémunération différée et du gain à la cession de matériel et d'outillage.

Le BAIIA rajusté est le BAIIA rajusté pour tenir compte de la conversion, à la clôture du financement public, d'une partie du régime d'intéressement de la direction de Supremex en parts du Fonds ainsi que de la charge non monétaire reliée à la réévaluation des stocks à leur juste valeur estimative au moment de l'acquisition de Supremex par le Fonds.

La direction estime que l'encaisse distribuable est une mesure de rendement généralement utilisée par les fonds de revenu canadiens comme indicateur de la performance financière. L'encaisse distribuable est définie comme étant les flux de trésorerie des activités d'exploitation ajustés de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement, de la variation des obligations au titre des avantages complémentaires de retraite, de la variation de l'actif au titre des prestations de retraite constituées, de la charge non monétaire reliée à la réévaluation des stocks et des investissements nets en capital de maintien. L'encaisse distribuable est importante car elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distribution aux porteurs de parts.

Le BAIIA, le BAIIA rajusté et l'encaisse distribuable ne constituent pas des mesures du rendement selon les PCGR et n'ont pas de significations normalisées prescrites par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA, le BAIIA rajusté et l'encaisse distribuable peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA, le BAIIA rajusté et l'encaisse distribuable ne doivent pas être considérés comme des mesures de remplacement du bénéfice net établis conformément aux PCGR comme indicateurs du rendement du Fonds ou comme des mesures de remplacement des flux de trésorerie d'exploitation, d'investissement et de financement comme mesure de la liquidité et des flux de trésorerie.

### **À propos du Fonds**

Le Fonds de revenu Supremex est le plus grand fabricant et distributeur d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes au Canada. Avec 11 installations manufacturières dans sept villes situées dans sept provinces, Supremex est le seul fabricant national d'enveloppes au Canada et compte environ 750 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits en réponse aux exigences de grands clients nationaux, comme d'importantes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

États financiers consolidés

**Fonds de revenu Supremex**

Non vérifié

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Fonds de revenu Supremex

**BILANS CONSOLIDÉS**

Aux

	31 mars 2007 \$	31 décembre 2006 \$
	[non vérifié]	
<b>ACTIF (note 5)</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	5 012 275	14 251 559
Débiteurs	26 091 444	28 062 695
Impôts sur les bénéfices à recevoir	498 676	860 622
Stocks	16 507 213	15 193 161
Charges payées d'avance	1 990 522	1 565 583
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>50 100 130</b>	<b>59 933 620</b>
Immobilisations corporelles, montant net	41 826 802	41 863 507
Actif au titre des prestations de retraite constituées	5 853 400	5 723 700
Actifs incorporels, montant net	50 582 532	51 988 032
Écart d'acquisition	245 063 721	245 063 721
	<b>393 426 585</b>	<b>404 572 580</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	19 931 709	24 574 117
Distribution à payer (note 8)	2 999 658	2 999 658
Somme due à Cenveo	—	5 509 045
Portion à court terme de l'instrument dérivé (note 10)	87,585	—
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>23 018 952</b>	<b>33 082 820</b>
Facilité d'emprunt à terme (note 5)	74 546 659	74 579 886
Passifs d'impôts futurs	18 342 453	18 768 539
Instrument dérivé (note 10)	703 069	—
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	736 200	736 200
<b>Capitaux propres</b>		
Parts du Fonds (note 7)	302 237 605	302 237 605
Rémunération différée (note 3)	(15 937 428)	(17 266 761)
Déficit	(9 676 876)	(7 565 709)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (notes 2 et 9)	(544 049)	—
	<b>276 079 252</b>	<b>277 405 135</b>
	<b>393 426 585</b>	<b>404 572 580</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom des fiduciaires :

*Par : (Signé) Herbert Lukofsky*  
Fiduciaire

*Par : (Signé) Gilles Cyr*  
Fiduciaire

Fonds de revenu Supremex

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CONSOLIDÉ

[Non vérifié]

	Période de trois mois terminée le 31 mars 2007 \$	Période de 1 jour terminée le 31 mars 2006 \$
<b>Produits</b>	<b>47 709 645</b>	496 846
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	<b>36 415 230</b>	284 661
<b>Bénéfice avant les éléments suivants</b>	<b>11 294 415</b>	212 185
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>938 201</b>	—
Amortissement des actifs incorporels	<b>1 405 500</b>	15 468
Amortissement de la rémunération différée	<b>1 329 333</b>	16 177
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	<b>8 687</b>	—
Frais de financement, montant net (note 5)	<b>886 814</b>	11 957
	<b>4 568 535</b>	43 602
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	<b>6 725 880</b>	168 583
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices (note 6)	<b>(161 927)</b>	—
<b>Bénéfice net de la période</b>	<b>6 887 807</b>	168 583
Déficit, au début de la période	<b>(7 565 709)</b>	—
Distribution déclarée (note 8)	<b>(8 998 974)</b>	—
<b>Déficit, à la fin de la période</b>	<b>(9 676 876)</b>	168 583
<b>Bénéfice net de base et dilué par part</b>	<b>0,2200</b>	0,0054
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b> (note 7)	<b>31 311 667</b>	31 311 667

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

**Fonds de revenu Supremex**

**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**

[non vérifié]

	Période de trois mois terminée le 31 mars 2007	Période de 1 jour terminée le 31 mars 2006
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net de la période	6 887 807	168 583
Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	938 201	—
Amortissement des actifs incorporels	1 405 500	15 468
Amortissement de la rémunération différée	1 329 333	16 177
Amortissement des frais de financement reportés	33 739	354
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	8 687	—
Recouvrement d'impôts futurs	(179 481)	—
Variation des actifs au titre des prestations de retraite constituées	(129 700)	—
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	(9 557 247)	284 293
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>736 839</b>	<b>484 875</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	—	(207 752 714)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 103 630)	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	193 447	—
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(910 183)</b>	<b>(207 752 714)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission de parts de fiducie relative au premier appel public à l'épargne (note 3)	—	175 000 000
Émission de parts de fiducie aux dirigeants (note 3)	—	23 642
Charges liées à l'émission initiale de parts de fiducie (note 3)	—	(14 842 723)
Frais de financement engagés	(66 966)	(517 500)
Produit de la facilité d'emprunt à terme	—	75 000 000
Remboursement de la somme due à une entité sous contrôle commun	—	(26 692 327)
Distribution payée sur les parts du Fonds	(8 998 974)	—
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(9 065 940)</b>	<b>207 971 092</b>
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(9 239 284)</b>	<b>703 253</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	14 251 559	—
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>5 012 275</b>	<b>703 253</b>
<b>Informations additionnelles</b>		
Intérêts payés	1 027 774	—
Impôts sur les bénéfices payés	124 994	—

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

Fonds de revenu Supremex

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES  
RÉSULTATS ÉTENDUS**  
[non vérifié]

	<b>Période de trois mois terminée le 31 mars 2007</b>	<b>Période de 1 jour terminée le 31 mars 2006</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Bénéfice net de la période</b>	<b>6 887 807</b>	168 583
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Variation de la juste valeur du dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 48 263 \$	<b>106 477</b>	—
Ajustement afin de reclasser le gain sur dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures, portés au bénéfice net au cours de la période, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 9 571 \$	<b>(21 115)</b>	—
<b>Résultat étendu</b>	<b>6 973 169</b>	168 583

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2007

[non vérifié]

**1. MODE DE PRÉSENTATION**

Les états financiers intermédiaires non vérifiés comprennent les comptes du Fonds et de ses filiales et ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ne comportent pas toutes les informations et les notes requises aux fins des états financiers annuels vérifiés. Les conventions comptables utilisées sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour la période terminée le 31 décembre 2006. Ces états financiers intermédiaires devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour la période terminée le 31 décembre 2006 tel qu'inclus dans le rapport annuel 2006 du Fonds.

Les activités de Supremex consistent à fabriquer et distribuer une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

Les activités de Supremex suivent une tendance saisonnière avec des produits d'exploitation plus élevés durant la période d'août à février surtout en raison du nombre accru d'envois postaux et de publicités liés à des événements comme la rentrée scolaire, les campagnes de financement, la saison des Fêtes et la période des impôts. Par conséquent, il est possible que les produits d'exploitation et le rendement financier de Supremex pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007 ne reflètent pas les produits d'exploitation et le rendement financier auxquels on pourrait s'attendre pour une année complète.

**2. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES**

Au cours du premier trimestre de 2007, le Fonds a adopté les recommandations des nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) :

Le chapitre 1530 « *Résultats étendu* » introduit un nouvel état financier correspondant à la variation de l'actif net d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires.

Le chapitre 3855 « *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* » établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers soit, les actifs et les passifs financiers ainsi que les dérivés.

Cette nouvelle norme définit la comptabilisation des instruments financiers selon leur classification. Les variations entre les évaluations subséquentes sont enregistrées au résultat net ou au résultat étendu selon la classification des instruments financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2007

[non vérifié]

**1. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES – (suite)**

Le Fonds a effectué le classement suivant :

- La trésorerie est classée dans les « Actifs détenus à des fins de transaction ». Elle est évaluée à la juste valeur et les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat net.
- Les débiteurs sont classés dans les « Prêts et Créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour le Fonds, cette évaluation correspond généralement au coût.
- Les créiteurs, la distribution à payer, les facilités de crédit et l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite sont classés dans les « Autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour le Fonds, cette évaluation correspond généralement au coût.

Le chapitre 3865 « *Couvertures* », dont l'application est facultative, précise la manière d'appliquer la comptabilité de couverture. Le Fonds a choisi d'appliquer, conformément à sa stratégie de gestion de risques, la comptabilité de couverture pour ses contrats d'échange de taux d'intérêt à titre de couverture de flux de trésorerie. Ces dérivés sont évalués à la juste valeur et les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat étendu, dans la mesure où la couverture est jugée efficace.

L'application de ces nouvelles normes doit être faite sans retraitement des états financiers des périodes antérieures. Lors de l'application initiale, tout ajustement de la valeur comptable antérieure des actifs et passifs financiers existant doit être comptabilisé comme un redressement au solde d'ouverture du déficit ou du cumul des autres éléments du résultat étendu, en fonction du classement de ces actifs et passifs financiers. Le Fonds a comptabilisé un redressement de 629 411 \$ au solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu relativement à la perte latente reliée au contrat d'échange de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie. De plus, les frais de financement reportés, précédemment présentés à l'actif à long terme, ont été reclassés en réduction de la facilité de crédit à terme.

**2. PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ET ACQUISITION D'ENTREPRISES**

Le 31 mars 2006, le Fonds a conclu son premier appel public à l'épargne moyennant la vente de 17 500 000 parts de fiducie (les «parts de fiducie») au prix de 10 \$ la part, pour un produit net total de 165 029 947 \$, déduction faite d'un montant de 9 970 053 \$ représentant la rémunération des preneurs fermes de 9 625 000 \$ et d'autres frais d'émission de 5 309 640 \$ moins les impôts futurs connexes de 4 964 587 \$.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2007

[non vérifié]

**3. PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ET ACQUISITION D'ENTREPRISES – (suite)**

Le 31 mars 2006, parallèlement au premier appel public à l'épargne, le Fonds a acquis indirectement Supremex de Cenveo Corporation et/ou ses sociétés liées (« Cenveo ») pour un montant de 331 532 962 \$. La contrepartie versée à Cenveo pour cette acquisition comprenait une somme au comptant de 212 924 527 \$, des parts du Fonds d'une valeur de 89 474 390 \$, une somme à payer pour les entreprises acquises de 5 509 045 \$ relative à un rajustement du fonds de roulement et un billet à payer de 23 625 000 \$.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de Supremex ont été inclus dans les résultats du Fonds à compter de la date d'acquisition. Les présents états financiers consolidés reflètent la répartition de la contrepartie versée pour les actifs acquis et les passifs pris en charge à leur juste valeur, comme suit :

	<b>Supremex</b>	<b>Division de Cenveo Depew</b>	<b>Total \$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 171 813		5 171 813
Débiteurs	27 077 695	378 589	27 456 284
Stocks	20 539 428	467 509	21 006 937
Impôts sur les bénéficiaires à recevoir	6 465 881		6 465 881
Charges payées d'avance	1 138 130	28 925	1 167 055
Immobilisations corporelles	40 253 650	173 647	40 427 297
Actifs au titre des prestations de retraite constituées	5 154 500		5 154 500
Actifs incorporels	56 220 000		56 220 000
Écart d'acquisition	245 063 721		245 063 721
Créditeurs et charges à payer	(21 371 322)	(200 262)	(21 571 584)
Somme due à une entité sous contrôle commun	(26 692 327)		(26 692 327)
Passifs d'impôts futurs	(27 573 015)		(27 573 015)
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	(763 600)		(763 600)
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>330 684 554</b>	<b>848 408</b>	<b>331 532 962</b>
<b>Contrepartie</b>			
Somme au comptant			212 924 527
Parts			89 474 390
Somme à payer à Cenveo			5 509 045
Billet à payer à Cenveo			23 625 000

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2007

[non vérifié]

**3. PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ET ACQUISITION D'ENTREPRISES – (suite)**

Dans le cadre de cette acquisition, 2 364 228 parts évaluées à 23 642 280 \$ ont été émises à certains dirigeants de Supremex pour une contrepartie au comptant de 23 642 \$ afin de modifier le régime d'intéressement existant de la direction. Ces parts sont détenues en mains tierces et 50 % seront libérées le 31 mars 2008, 25 % le 31 mars 2009 et 25 % le 31 mars 2010. Elles pourront cependant être libérées par anticipation dans certaines circonstances ou si elles sont cédées à Supremex pour une contrepartie symbolique de 0,01 \$ la part en cas de départ volontaire de l'employé ou de congédiement pour un motif valable avant l'expiration de la période d'entiercement de quatre ans. Les employés ont droit aux distributions déclarées sur ces parts. La valeur initiale de ces parts, déduction faite de la contrepartie au comptant reçue, est constatée comme une rémunération différée et est comptabilisée à titre de charge de rémunération sur la durée d'acquisition des droits qui y sont rattachés.

Le 28 avril 2006, les preneurs fermes ont exercé intégralement leur option pour attributions excédentaires, ce qui a donné lieu à l'émission par le Fonds de 2 500 000 parts additionnelles au prix de 10 \$ la part pour un produit brut de 25 000 000 \$ et un produit net de 24 090 988 \$, déduction faite d'un montant de 909 012 \$ représentant la rémunération des preneurs fermes de 1 375 000 \$ moins les impôts futurs connexes de 465 988 \$. Le produit net au comptant a été utilisé par le Fonds afin de rembourser le billet à payer à Cenveo.

**4. RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS**

La charge liée aux régimes de retraite pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007 s'est établie à 582 000 \$.

**5. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES**

Le Fonds dispose de facilités de crédit garanties de premier rang comprenant une facilité de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant pouvant atteindre 40 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 75 millions de dollars. Les deux facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré des marges applicables.

La facilité de crédit d'exploitation renouvelable peut être affectée aux fins générales du Fonds, au fonds de roulement et aux acquisitions permises. Les deux facilités viennent à échéance le 31 mars 2010, et aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2007

[non vérifié]

**5. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES (suite)**

Les montants prélevés en vertu des facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme sont les suivants :

	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 décembre 2006</b>
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable	—	—
Facilité d'emprunt à terme	<b>75 000 000</b>	75 000 000
Moins : Frais de financement reportés, net	<b>(453 341)</b>	(420 114)
	<b>74 546 659</b>	74 579 886

Au 31 mars 2007, les taux d'intérêt sur les facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme étaient respectivement de 6,0 % et 5,5 %. Le Fonds a conclu un swap de taux d'intérêt à l'égard de sa facilité d'emprunt à terme pour payer un taux fixe de 5,426 % jusqu'au 31 mars 2007, 5,538 % du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008, 5,741 % du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009 et 5,942 % du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010 (voir note 10).

En vertu des modalités des facilités de crédit, le Fonds est dans l'obligation, entre autres conditions, de respecter certaines clauses restrictives. Au 31 mars 2007, le Fonds respectait toutes ces clauses restrictives.

Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant la totalité des actifs existants et futurs du Fonds et de ses filiales.

Frais de financement, montant net

	<b>Période de 3 mois terminée le 31 mars 2007</b>	<b>Période de 1 jour terminée le 31 mars 2006</b>
	\$	\$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	<b>1 038 758</b>	11 603
Autres intérêts	<b>(185 683)</b>	—
Amortissement des frais de financement reportés	<b>33 739</b>	354
	<b>886 814</b>	11 957

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2007

[non vérifié]

**6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

La charge d'impôts diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	<b>Période de trois mois terminée le 31 mars 2007 \$</b>
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	<b>6 725 880</b>
Impôts sur les bénéfices au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévus par la loi de 33,43 %	<b>2 248 462</b>
Incidence des intérêts débiteurs de Supremex payés au Fonds, éliminé à la consolidation	<b>(3 055 640)</b>
Incidence de la variation des taux d'imposition en vigueur	<b>167 721</b>
Incidence de l'amortissement de la rémunération différée non déductible aux fins fiscales	<b>444 396</b>
Charges non déductibles et autres	<b>33 134</b>
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	<b>(161 927)</b>

**7. PARTS DU FONDS****Parts du Fonds**

Un nombre illimité de parts du Fonds peuvent être émises en vertu de la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part est cessible et représente une participation réelle indivise égale dans les distributions du Fonds et dans les actifs nets du Fonds. Toutes les parts sont de la même catégorie et comportent des droits et privilèges égaux. Chaque part donne droit au porteur à une quote-part égale de toutes les attributions et distributions ainsi qu'à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts pour chaque part entière détenue.

Les parts du Fonds sont rachetables en tout temps au gré du porteur à un prix équivalant à 90 % du cours moyen pondéré des parts pendant les dix derniers jours de Bourse, ou le cours de clôture à la date du rachat si ce montant est moins élevé. Les rachats en espèces par le Fonds sont limités à 50 000 \$ au cours d'un mois donné. Les rachats excédant ce montant devront être réglés au moyen d'une distribution en espèces des actifs du Fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2007

[non vérifié]

**7. PARTS DU FONDS (suite)**

**Parts du Fonds émises**

Au 31 mars 2007, 31 311 667 parts étaient émises par le Fonds. Aucune part n'a été émise ou rachetée au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2007.

**Résultat net de base et dilué par part**

Le nombre de parts considéré dans la détermination du nombre moyen pondéré de base de parts en circulation comprend les 2 500 000 parts relatives à l'option pour attributions excédentaires, comme si elles avaient été émises le 31 mars 2006, compte tenu qu'il était assuré que ces parts seraient émises.

**8. DISTRIBUTION**

Le Fonds effectue la distributions mensuelle de ses liquidités disponibles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, payable le 15<sup>e</sup> jour du mois suivant, ou autour de cette date. Les distributions aux porteurs de parts sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La distribution du mois de mars d'un montant de 2 999 658 \$ a été déclarée et comptabilisée en mars 2007 et payée aux porteurs de parts le 16 avril 2007. Les distributions pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 mars 2007 sont comme suit :

Période	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par part \$	Distribution \$
Janvier 2007	31 janvier 2007	15 février 2007	0,0958	2 999 658
Février 2007	28 février 2007	15 mars 2007	0,0958	2 999 658
Mars 2007	31 mars 2007	16 avril 2007	0,0958	2 999 658
			0,2874	8 998 974

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2007

[non vérifié]

## 9. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie constitue la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours de la période se détaillaient comme suit :

	31 mars 2007 \$	31 décembre 2006 \$
Solde redressé au début de la période en raison de l'adoption de nouvelles conventions comptables relatives aux instruments financiers, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 285 297 \$ (note 2)	(629 411)	—
Variation de la juste valeur du dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 48 263 \$	106 477	—
Ajustement afin de reclasser le gain sur dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures, portés au bénéfice net au cours de la période, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 9 571 \$	(21 115)	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(544 049)</b>	<b>—</b>

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers étaient les suivantes :

	31 mars 2007		31 décembre 2006	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
<b>Passif</b>				
Contrat d'échange de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie				
Court terme	87 585	87 585	—	95 122
Long terme	703 069	703 069	—	819 586
	<b>790 654</b>	<b>790 654</b>	<b>—</b>	<b>914 708</b>

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs et des créditeurs est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 mars 2007

[non vérifié]

**10 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

La juste valeur des facilités de crédit correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète généralement les estimations des montants que le Fonds recevrait en règlement de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour terminer des contrats défavorables à la date du bilan. La juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est calculée en fonction des cours obtenus auprès d'institutions financières de grande envergure.

**11. INFORMATIONS SECTORIELLES**

Le Fonds exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 mars 2007, les actifs nets du Fonds totalisaient 274 315 886 \$ au Canada et 1 763 366 \$ aux États-Unis. Les produits d'exploitation du Fonds se sont élevés à 40 917 410 \$ au Canada et à 6 792 235 \$ aux États-Unis pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007.